

RCS : CASTRES
Code greffe : 8102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CASTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 D 00086
Numéro SIREN : 520 637 547
Nom ou dénomination : FINAM GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 21/04/2022 sous le numéro de dépôt 1159



***Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de Toulouse***

**SC
FINAM GROUP**



*Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de Toulouse*

SC FINAM GROUP

Société Civile
au capital de 300 000 Euros
Aérodrome
81300 GRAULHET

SIRET 520 637 547
R.C.S. CASTRES

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION DE LA SC FINAM GROUP EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE



*Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de Toulouse*

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce par décision des associés en date du 1^{er} avril 2022, avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

Au 31/12/2021, le total bilan de votre société est de 7 001 885.61€, le chiffre d'affaires de 300 000€, les produits financiers sont de 351 514.54€, les produits exceptionnels de 1 735 000€ et le résultat un bénéfice de 1 745 057.64€.

Le montant des capitaux propres au 31/12/2021 est de 3 306 032.08€ et le montant du capital social est de 300 000€.

La société présente une situation financière saine.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.



**Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de Toulouse**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

A Labruguière,
Le 21 avril 2022

Le Commissaire aux comptes et à la transformation
2C AUDIT
Julien MAZA
Associé

